

THE  
CARTER CENTER



L'OBSERVATION DES ÉLECTIONS  
PRÉSIDENTIELLES DE 2010 EN GUINÉE

RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS



## RÉSUMÉ

Ce document présente le rapport final du Centre Carter couvrant l'intégralité de sa mission d'observation du processus électoral de 2010 en Guinée. Même si un grand nombre des résultats inclus dans ce rapport ont été publiés dans des communiqués de presse tout au long de la durée de la mission sur le terrain, ce rapport a pour but de présenter la participation du Centre dans le cadre d'ensemble de l'élection présidentielle Guinéenne.

La première partie de ce rapport raconte, de façon chronologique, l'histoire du contexte, du fond, et des événements de l'élection présidentielle Guinéenne de 2010. Ceci est suivi d'un examen étape par étape, en accord avec les obligations internationales et régionales de la Guinée en matière de Droits de l'Homme, des divers éléments essentiels qui constituent le processus électoral, et d'un compte rendu systématique des résultats de l'observation des observateurs du Centre Carter pendant les deux tours de l'élection présidentielle. Les recommandations du Centre pour de futures élections en Guinée sont incorporées tout au long du rapport avant d'être récapitulées à la fin de celui-ci.

Ces élections présidentielles ont représenté une évolution politique importante pour le peuple de Guinée. Ces élections étaient les premières sans candidat sortant organisées en Guinée depuis son indépendance en 1958, ce qui a agrandi l'espace politique et donné l'occasion pour tous les secteurs de la société de participer à ce processus. Le Président intérimaire, Général Sékouba Konaté a respecté l'esprit de l'Accord de Paix de Ouagadougou<sup>1</sup> et, lors de moments difficiles, a su intervenir pour éviter le déraillement du processus électoral. Le gouvernement de transition en Guinée a adhéré à l'Accord—en particulier, la condition selon laquelle aucun membre du gouvernement ne pouvait se présenter aux élections—et a ainsi contribué de manière constructive au processus de transition.

Ces élections étaient les premières en Guinée à être organisées par une commission électoral, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI). Le Centre Carter est conscient des défis relevés par la CENI, y compris: un calendrier électoral serré, l'incertitude concernant le cadre juridique, et des infrastructures nationales mal développées. La CENI a introduit plus d'innovations technologiques complexes, telles que des cartes d'électeurs biométriques et un système d'enveloppes inaltérables pour le transfert des résultats du scrutin, et qui même étant souvent bien conçues demandaient plus d'attention et de planification en matière de mise en oeuvre et de gestion. Même si elle manquait d'expérience en matière d'administration électorale, elle a fait face à des défis de mauvaise infrastructure, et était divisée par des conflits internes, ce qui a mené à des luttes de pouvoir en amont du second tour des élections, la CENI a en fin de compte persévéré et a fait preuve de bonne volonté et organisé deux élections.

Le premier tour des élections, au cours duquel 24 candidats présidentiels ont concouru, a eu lieu le 27 juin 2010. Dans un communiqué publié le 29 juin, le Centre Carter avait exprimé ses inquiétudes à propos d'une prestation inégale des services électoraux (retard dans l'attribution des stations de vote, mauvaise formation des agents électoraux, et livraison tardive des matériaux de vote essentiels) remarquée dans différentes parties du pays. Ces problèmes, rajoutés à la confusion au sujet des procédures de vote appropriées, ont eu le potentiel d'ébranler les principes de suffrage universel et égal.

Dans un deuxième rapport daté du 24 juillet, la mission d'observation du Centre Carter avait remarqué, avec grande préoccupation, les nombreuses failles procédurales et les défis logistiques ainsi que la

---

<sup>1</sup> L'accord, signé le 15 Janvier 2010, par le Président du Burkina Faso, Blaise Compaoré, le Général Konaté, et le Capitaine Moussa Dadis Camara a promis le retour à un gouvernement civil et appelé à l'organisation d'élections dans un délai de six mois.



## L'OBSERVATION DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2010 EN GUINÉE

gestion désordonnée des processus de comptage des voix et de tabulation des résultats, qui avaient abouti à l'annulation d'environ 900000 voix par la Cour Suprême en raison d'erreurs et d'irrégularités administratives pendant le premier tour des élections. Ceci s'est traduit par la privation de droits civiques pour environ 21.4% des électeurs enregistrés. Une période de protestations et de défis a suivi l'annonce des résultats provisoires le 2 juillet, mais à la fin, les candidats principaux ont accepté les résultats du premier tour, et Alpha Condé du Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG) et Cellou Dalein Diallo de l'Union des Forces Démocratiques (UFDG) ont été confirmés en tant que finalistes pour le second tour des élections présidentielles.

Les campagnes électorales des candidats pour le premier tour des élections étaient fondées sur des messages promouvant l'unité nationale, avec des partis adhérant en grande partie à un code de conduite et des membres participant à des événements de campagne pour la plupart paisibles. De façon générale, les candidats ont respecté leurs engagements à une transition de pouvoir paisible, utilisant les voies juridiques appropriées pour l'enregistrement de leurs plaintes, si besoin. La Cour Suprême, responsable de la résolution des disputes électorales et de l'annonce des résultats finaux, a abordé ces défis en accord avec les exigences constitutionnelles et légales, quoiqu'au moyen d'un processus opaque et sans publier les détails des résultats.

Après le premier tour, la date du second tour des présidentielles fut retardée plusieurs fois pour des raisons politiques et techniques. En effet, la CENI était paralysée, pendant plusieurs semaines, par une dispute interne entre le camp loyal à un parti et le camp loyal à l'autre parti, conduisant à des incidents sérieux de violence électorale. Les deux camps ont politisé le sentiment ethnique, et de violentes attaques contre des partisans de l'UFDG ont conduit à la fuite du groupe ethnique Peulh de la Haute Guinée et de la région Forestière à la fin du mois d'Octobre.

Finalement, le 7 Novembre, les Guinéens se sont de nouveau rendus aux bureaux de vote pour le

second tour de l'élection présidentielle. Plusieurs procédures électorales avaient été nettement améliorées depuis le premier tour. Le cadre juridique était plus clair et mieux communiqué. Des stations de votes supplémentaires ont réduit les distances ainsi que les temps d'attente pour les électeurs; les agents des bureaux de vote et les agents des partis étaient mieux formés sur les procédures de vote; les représentants des alliances des deux candidats étaient inclus à chaque étape du processus améliorant ainsi sa transparence; et dans la plupart des cas, le matériel électoral avait été correctement distribué avec tout le matériel important distribué avant le jour des élections. La CENI, sous la direction de son nouveau Président, Siaka Toumani Sangaré, a parlé d'une seule voix et a fait preuve d'une meilleure tolérance et de transparence tout au long du reste des préparatifs électoraux. Les matériaux de vote avaient été distribués à temps dans la plupart des lieux de vote, la formation des agents électoraux avaient été significativement améliorée, et des bureaux de votes supplémentaires avaient été créés. Les reçus utilisés au premier tour par les électeurs n'ayant pas reçu de carte d'électeurs biométriques avaient été remplacés par des cartes alphanumériques dans le but d'essayer de réduire la possibilité de fraude.

Cependant, le deuxième tour des élections a aussi été marqué par des problèmes. Des cartes d'électeurs alphanumériques n'avaient été distribuées que quelques jours avant la date des élections et n'étaient donc pas disponibles pour un nombre important de personnes qui avaient voté avec des reçus d'enregistrement au premier tour. Tandis que les listes de bureaux de vote et d'électeurs avaient été produites et étaient donc disponibles, elles n'ont été affichées que juste avant le jour de l'élection. Certains matériaux non sensibles mais néanmoins importants manquaient dans plusieurs kits électoraux. Malgré des améliorations apportées au processus de tabulation, les problèmes d'organisation n'ont pas été complètement résolus. Les forces de sécurité électorale connues sous l'acronyme FOSSEPEL ont joué un rôle important de maintien de l'ordre et de la paix. Cependant, les observateurs ont rapporté des exemples d'agents de la



## L'OBSERVATION DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2010 EN GUINÉE

FOSSEPEL outrepassant leur mission, y compris en participant aux opérations de vote et en utilisant de la force de façon inappropriée.

Après le deuxième tour des élections, les résultats serrés ont été contestés par le candidat perdant, Cellou Dalein Diallo, et un état d'urgence a été déclaré afin de contrôler une violence de rue de plus en plus importante. Des attaques de vengeance contre les supporters, en majorité Malinke, de l'Alliance Arc-en-Ciel d'Alpha Condé ont suivi l'annonce des résultats provisoires du second tour à la mi-Novembre. La violence a parfois éclipsé l'accomplissement historique de la Guinée marqué par la sélection au moyen d'élections véritablement compétitive du Président.

La Cour Suprême a officiellement confirmé les résultats le 2 Décembre 2010, et le calme a été rétabli. Le 21 Décembre, Alpha Condé a prêté serment.

Le mission d'observation électorale du Centre Carter en Guinée a découvert un désir remarquablement fort parmi un grande majorité de Guinéens de voir les élections et la transition vers un gouvernement civil réussir. Les dirigeants politiques de la Guinée, la communauté religieuse, la société civile,

et les partenaires internationaux ont communiqué des messages de paix, d'unité nationale, et d'espoir pour un meilleur futur. Parvenant ainsi à apaiser les tensions qui ont périodiquement mis en péril l'intégrité du processus de transition. Dans l'ensemble, les citoyens Guinéens ont démontré leur responsabilité et leur capacité de se retirer d'un conflit afin de préserver le tissu social de la société Guinéenne. Les observateurs, ont remarqué que les institutions Guinéennes, les dirigeants religieux et traditionnels, et la société en général avaient témoigné d'une grande capacité de rassemblement autour d'un idéal commun de paix et d'unité nationale afin d'aborder les incidents de violence.

Dans l'ensemble le Centre Carter a conclu que les élections présidentielles ont, en général, respecté les engagements internationaux et régionaux de la Guinée envers de véritables élections démocratiques. Néanmoins, il reste beaucoup de travail à faire afin d'assurer le développement continu des institutions démocratiques et d'une administration électorale neutre et respectée, en Guinée.



## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POUR DES ÉLECTIONS FUTURES

Le 21 décembre 2010, quand alpha Condé a prêté serment, un grand nombre de Guinéens et de partenaires internationaux ont poussé un soupir de soulagement collectif. Cet événement a marqué la fin d'une phase longue et difficile dans une transition démocratique haute en défis qui avait touché chaque citoyen Guinéen ainsi que la communauté d'Afrique Occidentale dans son ensemble.

Le Centre Carter a été impressionné et inspiré par la force et l'engagement remarquables des dirigeants de transition, des partis politiques, des aînés tribaux, et de la société civile afin de renforcer l'importance de la coexistence ethnique et de la paix pendant des périodes de grande incertitude et de tension élevée. Après le second tour des élections, le candidat perdant a accepté explicitement et aimablement la décision de la Cour Suprême confirmant les résultats des élections et a ainsi permis au pays de faire un grand pas en avant.

Les élections présidentielles du 27 Juin et du 7 Novembre ont été marquées par un certain nombre de défis juridiques, opérationnels, et d'intégrité— notamment: un cadre juridique fluide et constamment modifié; une crise de leadership à la CENI qui a sévèrement retardé le développement et la communication des procédures; un manque de préparation; des problèmes financiers; des problèmes opérationnels dans une myriade de secteurs, y compris celui des cartes d'électeur et l'attribution des bureaux de vote; et des problèmes sérieux au sujet du comptage et du calendrier de rapport des résultats. En dépit de ces difficultés, les élections ont été marquées par une grande participation politique, un esprit d'ouverture dans la campagne électorale, et une plus grande transparence au second tour. Les observateurs du Centre Carter ont noté que tous les bailleurs de fonds semblaient engagés envers un processus transparent, et à accepter dans la paix les résultats des élections.

Les observateurs de long terme du Centre Carter se sont rendus dans toute la Guinée et ont été frappés par la volonté d'une grande majorité de Guinéens à surpasser les divisions ethniques. Les appels collectifs au calme lancés par de nombreux bailleurs de fonds et des fonctionnaires ont assurés que la Guinée confirme sa réputation de nation d'Afrique Occidentale exempte de guerre civile. Le maintien de ce statut est vu par beaucoup comme étant crucial à la stabilisation de la région de la rivière Mano.

La passation de pouvoir pacifique à un nouveau Président témoigne de la capacité remarquable des Guinéens à répondre à la crise et de maintenir sur la voie le processus de transition vers un gouvernement civil. Les institutions et les personnes importantes, y compris le Président intérimaire, le Conseil National de Transition (CNT), les dirigeants religieux, les aînés Guinéens, et les partenaires internationaux, ont démontré la détermination dont font preuve de véritables dirigeants en dissuadant la plupart des Guinéens de s'embarquer sur une trajectoire dangereuse marquée de conflits et de batailles.

La plupart des Guinéens ont fait preuve d'une grande résistance face à l'adversité et au manque de progrès politique et de développement économique tout au long de leur histoire post-coloniale. On ne peut surestimer l'importance d'avoir réussi ces premières élections présidentielles pour ériger, en Guinée, les fondations d'une culture de dirigeants démocratiquement élus et responsables. Les élections de 2010 et la promesse d'organiser prochainement des élections législatives ont galvanisé les acteurs politiques et la société civile à un niveau élevé de conscience et d'activisme politique.

Cependant, on ne devrait pas sous-estimer l'énormité du travail restant à faire pour que les Guinéens construisent un pays plus stable et plus prospère qui réaliserait entièrement son potentiel. Même si elle



## L'OBSERVATION DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2010 EN GUINÉE

est dotée de talents humains, de cultures riches et diverses, et d'immenses ressources naturelles, il y aura des choix difficiles. Ceux-ci incluent le désarmement des milices et la réforme du secteur de la sécurité, faire entendre la voix des parties marginalisées de la société guinéenne, fournir des services de base aux citoyens, et pousser en avant les prochaines étapes de la transition démocratique en organisant des élections législatives et locales prescrites par la nouvelle constitution. Il est important que la communauté internationale continue de montrer sa solidarité et son soutien au processus difficile de consolidation démocratique.

Sur la base des observations du Centre Carter pendant les deux tours des élections présidentielles de 2010, le Centre offre, avec respect, et alors que la Guinée avance pour préparer les élections législatives, les recommandations suivantes:

**Au gouvernement de la Guinée****1. Mettre en place une institution crédible, efficace, et non-partisane de management électoral.**

La polarisation partisane de la CENI était un facteur important dans l'incapacité de l'institution à produire à temps des décisions et des lignes directrices. Pour de futures élections, il est important que la CENI devienne une institution de gestion électorale impartiale dont le mandat serait d'administrer les lois électorales guinéennes avec neutralité, équité, et professionnalisme. Une CENI plus petite, constituée de cinq à neuf commissaires se concentrant sur la prise de décision, correctement soutenue par un secrétariat administratif et une équipe opérationnelle technique, pourrait considérablement améliorer l'efficacité et la performance d'une administration électorale future, en Guinée. Des améliorations positives sont nécessaires afin d'engendrer la confiance du public dans cette institution démocratique cruciale. La nouvelle CENI doit effectuer sa tâche dans un cadre assurant l'indépendance de l'organisation, empêchant une pression anormale de la part du gouvernement, ou l'ingérence des partis politiques, avec des commissaires responsables du respect uniforme des lois électo-

rales et de contrôler, avec intégrité, l'argent public.

Pour les élections législatives à venir, les législateurs CNT actuels devront soigneusement considérer la structure et la composition intérimaires optimales de la CENI, tout en travaillant pour éviter des perturbations excessives et s'assurant que les élections législatives soient organisées dans un délai de temps raisonnable.

**2. Nommer à la tête de la CENI un président neutre et crédible.**

La crise de crédibilité et de direction à la CENI pendant l'entre-deux-tours des élections présidentielles a contribué directement à la semi-paralyse de l'institution, aux délais successifs d'un second tour, et aux tensions accrues juste avant le second tour des élections. La difficulté d'identifier un remplacement pour le président décédé de la CENI, Ben Sekou Sylla, fut un facteur important de cette crise. La compétence, la neutralité, et la diplomatie dont a fait preuve Général Sangaré en faisant face à des défis énormes a souligné l'importance de nommer un candidat qualifié et impartial, accepté par les acteurs politiques clés. L'accent devrait être mis sur la nomination immédiate d'un président de la CENI neutre et respecté connaissant bien à la fois l'environnement électoral guinéen, et les exigences d'une gestion électorale professionnelle.

**3. S'assurer que le cadre juridique et le calendrier électoral soient réalisables, compatibles, et propice à l'administration d'élections crédibles.**

Les défis opérationnels des élections présidentielles de 2010 ont été en grande partie générés par la promulgation tardive de la loi électorale et à un calendrier électoral très serré. Des échéances non réalisables ont considérablement entravé la capacité de la CENI à se préparer adéquatement en avance de chaque tour des élections.

Les défis accompagnant les élections législatives seront encore plus complexes et exigeront plus de temps pour la planification, la préparation, l'organisation, et la gestion globale de ce scrutin. Le Centre Carter recommande de prioriser, pour toutes les élections à venir, un cadre juridique et des calen-



## L'OBSERVATION DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2010 EN GUINÉE

drier électoraux réalisables et compatibles avec les ressources disponibles, et propice à l'administration d'élections crédibles. Le Centre recommande également la participation appropriée des acteurs électoraux dans la formulation, l'exécution, et la supervision, de politiques publiques visant à améliorer le processus électoral.

#### **4. Organiser des élections législatives.**

Avancer rapidement vers des élections législatives prouvera l'engagement du gouvernement à réaliser l'intégralité de la transition vers un gouvernement civil démocratique. Le délai devrait équilibrer le besoin de la CENI intérimaire de gérer sa tâche effectivement, tout en évitant des délais délibérés pour des raisons perçues comme des gains politiques.

Avec un grand nombre de partis politiques dans le pays et un cadre juridique compliqué, préparer pour les élections et informer les candidats et les électeurs sur le fonctionnement du processus électoral seront des tâches extrêmement difficiles. Étant donné qu'au niveau technique, ces élections seront très certainement plus complexes que les élections présidentielles, le CNT devrait rester en place jusqu'à ce que la nouvelle législature soit dûment élue.

#### **5. Garantir une enquête et un suivi de la violence électorale de 2010.**

Il est crucial que les forces de sécurité emploient des moyens appropriés et proportionnés pour la sécurisation de l'inscription et des activités de vote, et résolvent les troubles sociaux et politiques. Dans l'ensemble, les observateurs du Centre Carter ont remarqué que la présence de la FOSSEPEL n'a pas conduit à des incidents d'intimidation en masse ou de harcèlement ou encore n'a pas constitué d'entrave à la libre circulation des électeurs. Néanmoins, le Centre recommande que soit menée une enquête sur la violence qui s'est produite, ainsi que des recherches supplémentaires sur le nombre et la composition des forces de la FOSSEPEL déployées dans tout le pays. Cette analyse devrait être conduite dans l'objectif de planifier une meilleure utilisation des forces de sécurité pendant les élections législatives.

#### **Aux autorités de gestion électorale**

#### **6. Développer un système robuste pour maintenir un registre national complet des électeurs.**

La myriade de problèmes qui ont marqué l'identification des électeurs, la redistribution des stations de vote, la distribution des cartes d'électeurs, et la production en temps voulu des listes d'électeurs nécessaires, a découlé des lacunes fondamentales sous-jacentes du système d'inscription électoral. Le développement de méthodes robustes et soutenables afin de maintenir un registre national d'électeurs, précis et complet, y compris des mises à jour périodiques, une inspection publique des listes d'électeurs, et la vérification régulière des données d'inscription, devraient être des priorités.

Développer et améliorer le registre biométrique existant devraient être considérés comme des priorités majeures par la CENI intérimaire qui est chargés d'organiser les élections législatives. Une mise à jour de la liste d'électeurs devrait résoudre les problèmes du traitement incomplet des inscriptions et de la livraison des cartes biométriques manquantes, permettre à ceux nouvellement éligibles de s'inscrire, enlever les noms de ceux qui sont décédés, et de mettre à jour les adresses de ceux ayant déclaré un changement de domicile.

En ce qui concerne les 800000 (estimation) citoyens Guinéens résidant à l'étranger, des mesures devraient être mises en place pour les aider à profiter de leur droit de vote garanti par le code électoral et pour faciliter l'inscription d'un pourcentage plus élevé que pour les élections présidentielles de 2010.

#### **7. Planifier soigneusement le processus de comptage — depuis la station de vote jusqu'à l'annonce des résultats provisoires.**

Le comptage des voix était l'un des liens les plus faibles du premier tour des élections. Pour les deux tours, l'incapacité de présenter clairement les résultats de toutes les stations de vote d'une façon ordonnée et transparente a eu des conséquences graves pour la confiance publique et l'acceptation des résultats du vote.



## L'OBSERVATION DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2010 EN GUINÉE

Le Centre Carter recommande:

- a) une planification précoce du comptage et du processus de tabulation afin de développer des procédures opportunes et des kits de formation ;
- b) des programmes de formation efficaces comprenant des sessions permettant aux agents de vote en charge du comptage de simuler, à l'avance, un dépouillement et le remplissage des formulaires;
- c) des instructions détaillées, étape-par-étape, pour les agents et les observateurs, comprenant des directives claires afin de déterminer la validité des bulletins;
- d) une meilleure communication, une planification commune, et le développement d'un plan d'urgence au sein des divers niveaux d'autorités responsables de fournir des résultats; des efforts collaboratifs devraient avoir pour but d'assurer un processus efficace et transparent réduisant rigoureusement le délai d'attente pour rendre les procès-verbaux de résultats, particulièrement dans les préfectures plus grande et les Communes de Conakry;
- e) une réception transparente des résultats nationaux au niveau du siège à Conakry (i.e. ouvert aux observateurs et aux représentants des médias et régulièrement mis à jour, y compris les résumés et la répartition des résultats par bureau de vote);
- f) des directives politiques claires documentant les conditions spécifiques et les procédures utilisées par les autorités électorale pour annuler des résultats.

### **8. Améliorer la communication entre le siège de la CENI et ses fonctionnaires locaux.**

Le premier tour des élections présidentielles, en particulier, a été fortement touché par les nombreuses décisions de dernière minute de la CENI qui ont été transmises de façon inadéquate aux fonctionnaires électoraux ainsi qu'aux acteurs électoraux et aux membres de l'électorat, dans tout le pays. Ceci porte principalement sur les procédures concernant les électeurs n'ayant pas reçu des cartes d'électeur biométriques ou alphanumériques, les électeurs par procuration, et ceux votant dans d'autres bureaux de vote que ceux assignés, ou encore les électeurs par dérogation. Au second tour, les changements de dernière minute

portant sur l'utilisation des bulletins et des enveloppes de transmission ont engendré la confusion et des retards inutiles.

Une planification disciplinée, l'adhérence aux politiques convenues, des procédures documentées, et des méthodes appropriées de communication publique professionnelle doivent être priorisés afin que les autorités locales comprennent leur rôle précis et les procédures exactes qu'elles doivent administrer en accord avec leurs homologues dans toute la Guinée.

### **9. Surveiller et réviser les pratiques en matière de financement de la CENI.**

Pendant les élections présidentielles, beaucoup de questions ont été soulevées concernant les pratiques de financement de la CENI. Une discipline stricte de responsabilité fiscale ainsi qu'un processus d'audit financier continu devraient être mis en place. Une CENI indépendante est nécessaire mais elle doit également respecter les meilleurs pratiques financière et doit être transparente et complètement responsable de la dépense du denier public. Si des enquêtes montrent que des pratiques frauduleuses ont eu lieu, des sanctions appropriées et proportionnelles devraient être prises contre les membres ou le personnel de la CENI qui auraient tiré profit, illégalement, de leurs positions, pendant le processus électoral présidentiel.

### **10. Réguler le financement des campagnes politiques.**

Tandis que la question du financement des partis et des candidats n'a pas émergé comme étant un problème saillant dans le discours public des acteurs Guinéens, une attention particulière devrait être portée sur l'établissement de systèmes clairs et robustes de rapport d'informations financières qui devraient bénéficier de façon significative les élections à venir. Ces mécanismes, une fois en place, devraient renforcer la divulgation en temps voulu, avant et après les élections, des contributions politiques et le détails des dépenses. L'utilisation d'un cadre comptable prédéterminé devrait permettre aux parties intéressées de découvrir l'identité des donateurs et interdire la donations anonymes de sommes élevées.



## L'OBSERVATION DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2010 EN GUINÉE

**11. Soutenir une participation plus élevée.**

Le Centre Carter encourage la Guinée à confirmer ces engagements légaux et suggère que le gouvernement prenne des mesures supplémentaires pour assurer la participation intégrale des femmes, des personnes handicapées, et d'autres populations marginalisées, aux élections législatives à venir.

La Guinée a l'opportunité d'adopter et de favoriser la participation des femmes dans le processus électoral en confirmant ses lois existantes, à l'occasion des élections législatives. Le code électoral stipule, pour les élections législatives à venir, qu'un minimum de 30 pour cent des candidats, désignés par les partis politiques sur leurs listes, doivent être des femmes. Le code électoral stipule également qu'au moins un candidat sur trois dans l'ordre de la liste soit une femme, afin de s'assurer que les femmes candidates ne soient pas toutes reléguées au bas de la liste.

**12. Offrir une éducation électorale.**

Dans un pays souffrant d'un taux élevé d'analphabétisme et ayant de nombreuses langues locales, l'éducation des électeurs est une tâche difficile. Le court délai et les ressources de financement limitées pour les élections ont inhibé la capacité de la CENI d'offrir une éducation électorale plus répandue et d'assurer un message cohérent dans toutes les langues. Cependant, laisser ces tâches à la société civile et aux membres des partis politiques risque de créer des incohérences dans l'offre d'une base minimum d'informations correctes et officielles aux électeurs. La CENI devrait avoir la responsabilité de développer et de mettre en application des campagnes d'éducation électorale qui garantiraient que tous les électeurs éligibles et inscrits soient correctement informés afin de profiter de leur inscription et de leur droit de vote.

**À l'ordre judiciaire****13. Assurer des résultats électoraux transparents.**

Pour les deux tours, l'annonce des résultats par la Cour Suprême a été chaotique, le processus opaque, et les résultats contestés. Grâce à la maturité dont ont

fait preuve les candidats en acceptant, éventuellement, les résultats, la Guinée a évité une crise sociale et politique potentiellement sérieuse. À l'avenir, le Centre Carter recommande que la Cour Suprême améliore sa transparence, sa responsabilité, et l'accès public au processus, en fournissant les raisonnements détaillés derrière les décisions prises en ce qui concerne les résultats définitifs des élections. Bien sûr, l'obligation de publier dans un délai raisonnable et les résultats, devrait prendre en compte le temps nécessaire pour la délibération et l'étude des plaintes déposées.

**14. Assurer l'accès aux mécanismes de résolution de conflits électoraux.**

Il y a un certain nombre de facteurs qui entravent l'accès à la résolution des conflits électoraux en Guinée. Un manque de confiance général dans la capacité du système judiciaire à fournir des réponses opportunes et impartiales aux plaintes déposées à propos des élections, qui décourage les individus d'utiliser des solutions légales. Le fait que des inquiétudes concernant l'inscription aient été exprimées au travers de plaintes et des protestations publiques plutôt que par la voie de plaintes légales montre bien que beaucoup de gens ne sont pas conscients de leur droit de déposer une plainte légale par le biais de mécanismes administratifs existants, un droit garanti par le code électoral. De plus, les individus n'ont pas le statut légal leur permettant de déposer des plaintes électorales concernant le jour de l'élection.

Afin de garantir le droit à des réparations dans le cas de violation des droits fondamentaux, le Centre Carter recommande que des mesures soient prises pour s'assurer que les mécanismes de conflits électoraux soient accessibles à tous les acteurs électoraux, que les décisions soient prises en temps opportun, que les remèdes soient significatifs, que les arbitres des conflits électoraux soient impartiaux, et que chaque citoyen puisse, au minimum, déposer des plaintes sur la base de leur droit de suffrage individuel.

THE  
CARTER CENTER



THE CARTER CENTER

ONE COPENHILL  
453 FREEDOM PARKWAY  
ATLANTA, GA 30307  
(404) 420-5100 ♦ FAX (404) 420-5145

[WWW.CARTERCENTER.ORG](http://WWW.CARTERCENTER.ORG)